

Image not found or type unknown



arrêt de travail par un membre de ma famille médecin

Par **caliope**, le **09/08/2010** à **06:31**

Bonjour,

seul médecin dans la région où nous habitons, je souhaiterais savoir si un membre de ma famille médecin peut me délivrer un arrêt de travail sans violer le code de déontologie ? Est ce que la sécurité sociale refusera de me rembourser les soins en raison de mon lien familial avec ce médecin ? est-ce que mon employeur peut refuser mon arrêt de travail ? si oui, sur quel fondement.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE REPONSE